



CREPAN



Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature
Association fédérative régionale de préservation de l'environnement en Normandie
Membre de FNE Normandie
Membre de France Nature Environnement (FNE)

Objet : enquête publique 2x2 voies Briouze - Sevrai

Le Conseil d'Administration du CREPAN se positionne à l'unanimité contre le projet de 2x2 voies entre Briouze et Sevrai dans le département de l'Orne.

Les transports et mobilités de demain doivent intégrer l'urgence écologique et énergétique, nous devons y répondre impérativement pour respecter les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Investir 80 millions d'euros dans une nouvelle infrastructure routière, favorisant encore et toujours le "tout routier" va complètement à rebours de l'ensemble des engagements nationaux et internationaux pour diminuer les émissions du secteur des transports.

Les hypothèses de trafic pour un projet du siècle passé sont à reconsidérer, sur fond de hausse du prix des carburants, de modification des habitudes de déplacements. Comme d'habitude dans ce type de dossier, les besoins et trafics futurs sont surévalués, non revus en fonction du développement du numérique en particulier ces dernières années.

L'absence de réflexion intermodale est choquante, alors que le projet longe en parallèle la ligne ferroviaire Paris-Granville. Un choix plus raisonnable, comportant aménagements limités sur l'axe routier et densification de l'offre ferroviaire TER pour répondre aux besoins de déplacements pendulaires entre Flers, Briouze, Ecouché et Argentan n'est il pas plus raisonnable et moins coûteux pour les finances publiques ?

Cette nouvelle infrastructure routière consommera 125 ha d'espaces naturels et agricoles, alors que nous devons aller officiellement vers une zéro artificialisation nette du territoire en 2050, sans compter les effets de coupures des milieux naturels préjudiciables à la biodiversité que la société, de nombreux scientifiques et élus appellent pourtant à sauvegarder de toute urgence, enfin les impacts forts sur plusieurs espèces protégées sont complètement inacceptables (cf contribution de l'association naturaliste locale AFFO pour plus de détails).

L'avis de la MRAE est sans équivoque et conforte totalement l'avis des associations de protection de l'environnement. Le Département voisin de la Manche a renoncé judicieusement à des projets similaires, notamment sur cet aspect artificialisation des sols. L'Orne doit absolument en faire de même et repenser ce projet.

Nous vous demandons donc d'émettre un avis clairement défavorable au projet de 2x2 voies Briouze-Sevrai.

Fait à Caen, le 18.05.22

Pour le CA, la présidente, Claudine Joly

CREPAN

8, rue Germaine Tillion 14000 CAEN

Tél : 02 31 38 25 60

Mail : crepan@gmail.com

Site : www.crepan.org